

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 99 (1954)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—
Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro: Fr. 1.50

Considérations sur les tirs de combat des compagnies de fusiliers et unités similaires de troupes légères

INTRODUCTION

Les « Instructions sur le tir de l'infanterie 1941 » contiennent en leur deuxième partie des indications fort judicieuses sur les tirs de combat. Leur mise en pratique a inspiré au colonel Nicolas les considérations intéressantes publiées en février 1953 dans la *Revue Militaire Suisse*.

Je voudrais apporter ma contribution à ce problème en le traitant avec l'optique de l'instructeur d'unité et à l'intention des officiers de troupe.

Le lecteur aura peut-être l'impression que mon étude se limite aux seuls procédés les plus rudimentaires. Je ne m'en cache pas. J'ai en effet joué les exercices les plus variés et, au cours de chaque école, essayé de nouvelles choses. Pourtant j'ai acquis la conviction que seuls les exercices les plus simples, les plus typiques doivent être exécutés. Ce sont ceux